



Numéro PPQ/6934

mardi 7 octobre 2014

Les grands titres:

- Syrie : le chef de l'ONU appelle à protéger la population de la ville d'Aïn al-Arab assiégée par l'EIIL
- Mali : l'ONU affirme que les auteurs de l'attentat qui a tué neuf Casques bleus seront traduits en justice
- Ebola : le PNUD appelle à agir pour éviter un effondrement économique régional
- Haïti : l'ONU appelle à poursuivre la lutte contre l'impunité après le décès de Duvalier
- Soudan du Sud : la nouvelle Représentante spéciale de l'ONU souligne la nécessité de protéger les civils
- PNUE : il faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de préservation de la biodiversité
- Afghanistan : l'ONU réitère son appel à suspendre l'exécution de cinq personnes
- UNESCO : l'épave au large des côtes haïtiennes n'est pas celle du navire de Christophe Colomb
- Ban Ki-moon à Washington mercredi pour des réunions à la Banque mondiale sur Ebola et Haïti
- La FAO appelle à réformer les institutions qui gouvernent les marchés des produits agricoles
- Le chef de l'ONU se félicite des pourparlers de haut niveau entre les deux Corée
- Le Conseil de sécurité condamne le meurtre d'un otage britannique par l'EIIL
- Syrie : le Conseil de sécurité condamne un double attentat contre une école à Homs

Syrie : le chef de l'ONU appelle à protéger la population de la ville d'Aïn al-Arab assiégée par l'EIIL



7 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, suit avec une grande préoccupation l'offensive actuelle de l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) contre la ville d'Aïn al-Arab (Kobani en kurde), au nord de la Syrie, qui a déjà entraîné des déplacements massifs de civils, notamment en Turquie, et de nombreux morts et blessés.

« À la lumière des violations flagrantes et généralisées des droits de l'homme et du droit humanitaire international qui ont été commises par le groupe terroriste dans les zones tombées sous son contrôle en Syrie et en Iraq au cours de sa campagne barbare, il demande instamment à tous ceux qui ont les moyens de le faire de prendre des mesures immédiates pour protéger la population civile assiégée d'Aïn al-Arab », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée lundi soir.

De son côté, l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, Staffan de Mistura, a aussi appelé mardi à venir en aide aux habitants de la ville de Kobani.

Cette ville « est assiégée depuis maintenant trois semaines. Il y avait 400.000 habitants. Ils se défendent eux-mêmes avec beaucoup de courage. Mais ils sont maintenant très proche de ne plus pouvoir le faire », a dit M. Mistura dans une déclaration à la presse.

« Ils se battent avec des armes normales, alors que l'EIIL a des chars et des mortiers. La communauté internationale doit les défendre. La communauté internationale ne peut pas laisser une autre ville tomber aux mains de l'EIIL », a-t-il ajouté. »

Nous devons agir maintenant. »

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est également dit mardi très alarmé par la situation à Kobani.

« Il y a trois ou quatre jours, il y avait encore environ 10.000 civils qui ne s'étaient pas réfugiés en Turquie et bien que la plupart l'aient fait désormais, il est possible que certains soient encore restés là-bas », a dit le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'une conférence de presse à Genève.

Il s'est dit très préoccupé pour la sécurité des civils qui sont restés à Kobani ou dans la zone frontalière près de la ville, ou encore dans les villages alentours. « Nous parlons au plus de centaines de personnes, peut-être moins », a ajouté M. Colville. « Mais clairement, toute personne qui tombe entre les mains de l'EIIL est en danger. »

Mali : l'ONU affirme que les auteurs de l'attentat qui a tué neuf Casques bleus seront traduits en justice



7 octobre - Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a assisté mardi à une cérémonie à la mémoire des neuf Casques bleus nigériens de la Mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) qui ont été tués la semaine dernière dans une embuscade, et il a exprimé son soutien au contingent tchadien, qui a également subi des pertes ces dernières semaines.

Dans la matinée du vendredi 3 octobre, sur l'axe Ménaka-Ansongo, en direction d'Indelimane, un convoi de ravitaillement du contingent nigérien de la MINUSMA est tombé dans une embuscade. Le bilan de cet attentat est le plus lourd depuis le démarrage de la Mission. Cela porte à 30 le nombre de Casques bleus tués pour la paix au Mali.

« Que les responsables ne l'ignorent pas, ils seront châtiés, poursuivis, ils paieront l'ignominie des actes qu'ils ont commis », a prévenu M. Ladsous lors de la cérémonie qui a eu lieu au quartier général de la mission onusienne dans la capitale Bamako.

« En même temps, il faut que tous les groupes armés qui se trouvent dans le nord du pays, s'en tiennent à leur parole, se conformant aux engagements pris à Alger, de travailler avec nous pour faire en sorte que le nord du Mali retrouve la paix civile, que les populations que nous avons la mission de protéger n'aient plus à souffrir, n'aient plus à être menacées dans leur quotidien, dans leur chair parfois, c'est vraiment quelque chose que nous ne devons jamais oublier », a-t-il ajouté.

De son côté, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Mali et Chef par intérim de la MINUSMA, Arnauld Akodjénou, a exprimé sa consternation face à cet « acte de terrorisme lâche et odieux ».

« Ces crimes ne doivent pas rester impunis. Cette violence doit cesser immédiatement et la MINUSMA interpelle encore une fois tous les acteurs impliqués dans la recherche de solutions pour une paix durable d'assumer leur responsabilité pour un dénouement rapide de cette crise qui n'a que trop duré », a souligné M. Akodjénou.

Ebola : le PNUD appelle à agir pour éviter un effondrement économique régional



7 octobre - Au début d'une visite de 10 jours dans les pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola (Guinée, Sierra Leone et Libéria), un haut responsable du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a déclaré lundi qu'il fallait tout faire pour que cette crise sanitaire ne devienne pas une crise socio-économique régionale.

« Cette crise sanitaire dévastatrice détruit des vies et des communautés. Elle porte également atteinte aux économies nationales, détruisant les moyens de subsistance et les services de base, et elle pourrait anéantir des années d'efforts pour stabiliser l'Afrique de l'Ouest », a déclaré ce responsable, Magdy Martinez-Soliman, qui est Directeur du bureau du PNUD pour la politique et les

programmes de soutien.

« Alors que nous travaillons ensemble pour mettre fin à l'épidémie, il est maintenant temps de s'assurer que ces pays puissent également continuer de fonctionner et rapidement se remettre sur pieds », a-t-il ajouté. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, qui souffrent déjà des plus bas niveaux de développement humain dans le monde, avaient pourtant émergé d'années de guerre civile et d'instabilité politique et avaient commencé à faire des progrès encourageants.

La croissance du PIB en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria a diminué de 2 à 3%. Ces pays devraient perdre au total 13 milliards de dollars, à cause notamment des salaires perdus et de la baisse de productivité dus à l'épidémie.

L'épidémie a également un impact sur les services sociaux dans la région. En Guinée, les écoles primaires et secondaires et les universités sont fermées. Au Libéria, la couverture vaccinale a diminué de 50% au cours des premiers mois de l'épidémie.

La sécurité alimentaire a également été touchée, avec moins d'hommes et de femmes capables de planter et de récolter. En conséquence, le prix du riz a augmenté d'au moins 30% en Sierra Leone, et en Guinée la production nationale de riz est déjà en baisse de 10%.

Lors de sa visite, M. Martinez-Soliman doit se rendre dans des centres de traitement d'Ebola et des sites accueillant des projets du PNUD. Il doit aussi rencontrer des représentants du gouvernement et d'autres institutions impliquées dans la lutte contre l'épidémie.

Fin septembre, l'ONU a intensifié ses efforts pour mettre fin à l'épidémie en établissant la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE).

Les efforts du PNUD sont axés sur un relèvement rapide. L'agence onusienne est en train de remanier ses programmes dans les trois pays les plus touchés pour se concentrer sur la crise, déployant 47 employés supplémentaires et travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements pour renforcer leur capacité à faire face à la crise.

Le mandat du PNUD est triple : accroître l'information et la participation communautaire; améliorer l'accès aux services de base; et former les services de police et de sécurité à prévenir la propagation de la maladie. Le PNUD travaille également avec des partenaires au plus haut niveau pour négocier l'accès humanitaire et mobiliser l'attention et les ressources autour de la crise.

Haïti : l'ONU appelle à poursuivre la lutte contre l'impunité après le décès de Duvalier



Le porte-parole du HCR, Rupert Colville.
Photo: ONU

7 octobre - A la suite du décès le 4 octobre de l'ancien Président haïtien Jean-Claude Duvalier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a souligné mardi qu'il était important de continuer à lutter contre l'impunité pour les crimes commis dans le passé.

« Le retour de Jean Claude Duvalier en Haïti en 2011 a incité les victimes et les organisations de la société civile à obtenir que justice soit rendue pour les violations des droits de l'homme et les crimes commis pendant ses 15 années au pouvoir, de 1971 à 1986 », a rappelé le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'une conférence de presse à

Genève

En janvier 2014, une cour d'appel a annulé une décision judiciaire antérieure et a affirmé que les crimes contre l'humanité faisaient partie de la loi haïtienne et n'étaient pas soumis à un délai de prescription, ordonnant des investigations supplémentaires, qui sont actuellement en cours.

« On estime que des milliers d'Haïtiens ont été torturés, emprisonnés et tués au cours de la présidence de Duvalier. De toute évidence, ces crimes n'ont pas tous été commis par Duvalier lui-même. Les enquêtes et procédures judiciaires sont toujours en cours en ce qui concerne d'autres personnes accusées d'avoir une responsabilité pour les crimes graves et les violations

des droits humains sous le régime Duvalier, et il est essentiel qu'elles se poursuivent », a ajouté M. Colville.

« Le peuple haïtien a le droit d'obtenir que les responsables des violations des droits de l'homme commises dans le passé rendent des comptes et c'est le rôle de l'humanité d'établir la vérité et rendre justice aux victimes », a-t-il encore dit.

Bien que Jean-Claude Duvalier n'ait jamais été traduit en justice, le 28 février 2013, il a fait face à certains de ses accusateurs, lorsque la cour d'appel lui a ordonné de se présenter en personne à l'audience, a rappelé le porte-parole du HCDH.

De son côté, la Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti, Sandra Honoré, a souligné que le retour de l'ancien président en 2011 « présentait une opportunité pour le pays d'affronter pleinement la mémoire douloureuse de son passé récent à travers les processus de lutte contre l'impunité et de réconciliation de la nation ». « Leur poursuite doit continuer », a-t-elle ajouté.

Selon la presse, Jean-Claude Duvalier est mort samedi 4 octobre d'une crise cardiaque à l'âge de 63 ans. Surnommé « Bébé Doc », il était poursuivi pour des crimes contre l'humanité commis pendant sa dictature.

Soudan du Sud : la nouvelle Représentante spéciale de l'ONU souligne la nécessité de protéger les civils



7 octobre - La nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général au Soudan du Sud, Ellen Margrethe Løj, a rappelé mardi que le pays était confronté à des défis considérables avec un grand nombre de personnes déplacées, des tensions interethniques et une situation humanitaire fragile.

« Nous devons assurer l'accès humanitaire aux personnes qui ont besoin d'aide, et assurer que les personnes qui sont coupables de violations des droits de l'homme soient traduites en justice », a déclaré Mme Løj, lors de sa première conférence de presse à Juba après avoir assumé ses nouvelles fonctions au début du mois de septembre.

« La protection des civils est primordiale pour la stabilité du Soudan du Sud et une priorité pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) », a-t-elle ajouté.

Plus tôt cette année, le Conseil de sécurité a renforcé le mandat de la MINUSS, en autorisant les Casques bleus de la mission à utiliser « tous les moyens nécessaires » pour protéger les civils, surveiller le respect de l'accord de cessez-le-feu, enquêter sur les violations des droits de l'homme, et créer les conditions nécessaires pour la distribution de l'aide humanitaire.

Mme Løj a souligné que les tensions sont toujours palpables à cause du conflit entre le Président Salva Kiir et son ancien Vice-président Riek Machar. Plus de 1,8 million de personnes ont été contraintes de fuir à cause des combats et à ce jour, près de 1,4 million d'entre elles sont encore déplacées et environ 96.000 civils sont abrités dans des camps protégés par l'ONU.

La Représentante spéciale a souligné que ces sites ne sont pas conçus pour abriter un grand nombre de personnes sur le long terme et qu'il est nécessaire de transférer un certain nombre de déplacés vers d'autres camps, notamment à Juba et à Malakal.

« Ces sites protégés ne sont pas des solutions viables sur le long-terme. La MINUSS et ses partenaires humanitaires travaillent ensemble pour trouver des solutions durables, dont des retours volontaires, à conditions qu'ils soient réellement volontaires », a expliqué Mme Løj.

PNUE : il faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de préservation de la biodiversité

7 octobre - Dans un rapport publié mardi, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) appelle les gouvernements à prendre des mesures audacieuses et novatrices pour pouvoir respecter le plan stratégique sur la biodiversité et les objectifs d'Aichi en 2020.

Dans ce rapport sur l'état de la biodiversité mondiale, publié un an avant le bilan à mi-parcours du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et la Décennie des Nations Unies sur la biodiversité, le PNUE affirme que des progrès significatifs ont été réalisés mais que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour que le Plan stratégique reste sur la bonne voie.

« La gestion responsable de la biodiversité de notre planète n'est pas seulement motivée par un sentiment commun de responsabilité envers les générations futures. Les facteurs incitant les décideurs politiques à sauvegarder la biodiversité sont de plus en plus de nature économique. Sans une biodiversité en bonne santé, les moyens de subsistance, les services écosystémiques, les habitats et la sécurité alimentaire seront compromis », a dit le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, dans un communiqué de presse.

Le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et ses 20 objectifs d'Aichi sur la biodiversité, ont été adoptés par la communauté internationale en 2010 à Nagoya, au Japon et ont depuis été réaffirmés par l'Assemblée générale des Nations Unies et au sommet le Rio+20 en 2012.

Atteindre les objectifs d'Aichi contribuerait de manière significative à élargir les priorités mondiales plus larges abordées par l'agenda de développement post-2015; à savoir, réduire la faim et la pauvreté, améliorer la santé humaine, et assurer un approvisionnement durable en énergie, en nourriture et en eau potable.

Toutefois, selon le PNUE, atteindre ces objectifs communs nécessite des changements dans la société, y compris une utilisation beaucoup plus efficace de la terre, de l'eau, de l'énergie et des matériaux, en repensant nos habitudes de consommation et, en particulier, en procédant à de grandes transformations des systèmes de production alimentaire.

« Je prie instamment les États membres et les parties prenantes dans le monde à prendre en compte les conclusions du rapport sur les perspectives mondiales de la biodiversité dans leur planification, en reconnaissant que la biodiversité contribue à résoudre les défis du développement auxquels nous sommes confrontés et redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs communs, » a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un communiqué de presse.

Avec les progrès réalisés à ce jour, des voies plausibles existent pour réaliser et mettre un terme à la perte de biodiversité, ainsi que réaliser les objectifs mondiaux liés aux changements climatiques, à la dégradation des terres et au développement durable.

« La bonne nouvelle est que les parties prenantes font des progrès et ont pris des engagements concrets pour mettre en œuvre les objectifs d'Aichi sur la biodiversité », a déclaré le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, Bráulio Ferreira de Souza Dias. « Toutefois, le rapport nous montre aussi qu'il faut accroître les efforts de manière significative pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité et pour réaliser les objectifs d'Aichi ».

Afghanistan : l'ONU réitère son appel à suspendre l'exécution de cinq personnes



Photo ONU/Martine Perret

7 octobre - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a exprimé mardi sa consternation face à l'annonce du bureau du procureur général en Afghanistan selon laquelle cinq personnes condamnées à mort pour vol à main armée et viol collectif seront exécutées mercredi.

« Le 29 septembre, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, avait demandé par écrit au nouveau Président afghan, Ashraf Ghani, de suspendre les exécutions afin de permettre une révision judiciaire de ces cas pour garantir que les droits des personnes accusées sont respectés », a dit le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'une conférence de presse à Genève.

Le HCDH a souligné qu'il existe des préoccupations graves concernant les irrégularités de la procédure qui a abouti à ces condamnations à mort.

« Selon des allégations crédibles, les accusés ont subi des mauvais traitements durant leur détention provisoire et ils ont été privés de représentation légale adéquate. Ils ont été condamnés à l'issue de deux brèves séances au tribunal suivies par la décision de la Cour suprême de rejeter l'appel », a expliqué M. Colville.

Dans sa lettre au Président afghan, le Haut-Commissaire a rappelé que ce pays est État-partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont l'article 6 souligne que tout pays qui n'a pas encore aboli la peine de mort est tenu d'assurer que celle-ci est uniquement appliquée pour les crimes les plus graves et qu'elle n'est pas en contradiction avec les autres dispositions du pacte.

« La jurisprudence du Comité des droits de l'homme souligne très clairement que le fait de soumettre des personnes accusées à des mauvais traitements ou de les forcer à signer des confessions sous la contrainte, constituent des violations du Pacte qui interdit la torture et les traitements inhumains ou dégradants, ainsi que les témoignages faits sous la menace ou la contrainte », a expliqué le porte-parole.

Le HCDH a souligné que l'exécution de ces personnes serait un déni de justice autant pour les personnes accusées que pour les victimes du crime, et que cela saperait les efforts pour renforcer l'état de droit et l'administration judiciaire de l'Afghanistan.

UNESCO : l'épave au large des côtes haïtiennes n'est pas celle du navire de Christophe Colomb



Fouille archéologique d'un site submergé.

Photo UNESCO/D. Frka

7 octobre - L'épave présentée en mai 2014 comme celle de la Santa Maria par un explorateur américain ne peut être la nef de Christophe Colomb. Telle est la conclusion d'une mission d'expertise que vient de mener l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Haïti à la demande du gouvernement haïtien.

« Il y a maintenant une preuve incontestable que l'épave est celle d'un navire d'une période beaucoup plus tardive », indique le rapport de la mission effectuée au Cap Haïtien, au nord du pays. Ce rapport s'appuie sur les fouilles sous-marines effectuées du 9 au 14 septembre par l'expert désigné par le Conseil scientifique de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine subaquatique, Xavier Nieto Prieto.

Ancien Directeur du Musée national d'archéologie sous-marine d'Espagne, spécialiste reconnu des épaves espagnoles, M. Nieto Prieto était accompagné de Tatiana Villegas, du Bureau de l'UNESCO en Haïti, de Kenrick Demesvar, du Ministère haïtien de la culture et de Maksaen Denis, du Bureau national d'ethnologie d'Haïti.

Les éléments de fixation trouvés sur le site, à proximité du récif de Coque vieille, témoignent d'une technique d'assemblage remontant à la fin du 17^e siècle ou du 18^e siècle, époque à laquelle les gaines de protection en cuivre utilisées sur les bateaux nécessitaient des fixations en cuivre. Jusque-là, les éléments de fixation utilisés dans la construction navale étaient en fer ou en bois. Il ne peut donc s'agir de la Santa Maria qui a dérivé sur des récifs et sombré dans la nuit du 24 au 25 décembre 1492. Par ailleurs, au vu des récits d'époque –notamment le journal de bord de Christophe Colomb retranscrit par Bartolomé de Las Casas - l'épave se trouve trop loin du rivage pour être celle de la Santa Maria.

Le rapport d'évaluation préconise par ailleurs que des explorations supplémentaires soient menées afin de localiser la véritable épave de la Santa Maria et de dresser un inventaire des épaves importantes gisant au fond des eaux de cette zone. Il préconise également l'adoption par Haïti d'une législation plus protectrice pour le patrimoine subaquatique, notamment en matière d'autorisation des fouilles des sites archéologiques immergés, conformément aux recommandations de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine subaquatique, dont Haïti est signataire.

Le 14 mai dernier, l'explorateur sous-marin américain Barry Clifford avait affirmé avoir identifié l'épave de la Santa Maria, l'un des trois navires de Christophe Colomb lors de sa traversée de l'océan Atlantique. Suite à cette annonce, la ministre de la Culture d'Haïti, Monique Rocoourt, avait sollicité l'appui du Conseil scientifique de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2001 pour envoyer une mission d'experts sur le site.

Ban Ki-moon à Washington mercredi pour des réunions à la Banque mondiale sur Ebola et Haïti



Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Photo: ONU

7 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, se rendra mercredi à Washington pour participer à une série de réunions spéciales au siège de la Banque mondiale sur l'épidémie d'Ebola et la lutte contre le choléra en Haïti.

« Il participera à des sessions sur les efforts déployés pour lutter contre Ebola, pour améliorer l'assainissement en Haïti et pour soutenir le financement du développement », a dit son porte-parole lors d'un point de presse mardi à New York.

Lors de sa visite à Washington, Ban Ki-moon aura également des entretiens avec le Président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

Après Washington, le Secrétaire général se rendra à Tunis, en Tunisie, pour exprimer le soutien de la communauté internationale et des Nations Unies aux processus de transition dans le pays. Il doit rencontrer le Président tunisien Moncef Marzouki, le Premier ministre Mehdi Jomaa et le Ministre des affaires étrangères Mongi Hamdi.

De Tunisie, le chef de l'ONU s'envolera pour Le Caire, en Egypte, pour participer à une conférence de bailleurs de fonds pour la reconstruction de Gaza le dimanche 12 octobre.

La FAO appelle à réformer les institutions qui gouvernent les marchés des produits agricoles



7 octobre - Lors d'une réunion de haut niveau à Rome sur les marchés de produits agricoles, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a déclaré lundi que les gouvernements devraient revoir la façon dont les marchés internationaux de ces produits agricoles sont régis.

Au cours des cinq dernières années, les prix alimentaires ont été très volatiles, et bien qu'ils soient actuellement à la baisse, M. Graziano da Silva a estimé que les institutions de ces marchés qui datent des années 1970 ont des problèmes de fond.

« Depuis cette époque, de grands changements en matière de production et de distribution ont eu de profondes répercussions non seulement sur le mode de fonctionnement des marchés de produits de base, mais aussi sur la sécurité alimentaire, les droits de propriété et l'accès aux ressources productives ainsi que sur la situation des petits producteurs de produits de base

», a souligné le Directeur général dans son discours d'ouverture de la troisième réunion ministérielle de la FAO sur la gouvernance internationale de ces marchés.

La FAO a proposé de créer des « forums multilatéraux » inclusifs impliquant tous les partenaires d'un marché de produits de base agricoles donné, à savoir les gouvernements, les producteurs et commerçants du secteur privé, les consommateurs et les organisations non gouvernementales.

Une des questions figurant à l'ordre du jour des travaux ministériels se rapporte au lien entre les produits de base et les objectifs plus larges de développement international tels que définis dans le Programme de développement de l'après 2015.

La production et l'exportation de produits de base agricoles représentent un cinquième de l'activité économique mondiale et selon les estimations de la FAO, elles procurent des revenus et des emplois à plus d'un milliard de personnes.

Les petits exploitants dans les pays en développement produisent la plus grande part des produits agricoles dans le monde, ainsi que certains produits qui ne sont pas de base tels que le sucre et le café. L'amélioration de leur productivité et de leur relative prospérité est importante, non seulement pour atteindre l'objectif d'éradication de la faim, mais aussi pour soutenir le développement durable.

Près des deux tiers des pays en développement dépendent des exportations de produits agricoles de base pour plus de la moitié de leurs recettes d'exportation. De nombreux pays dépendent très largement de produits tels que la banane, le jute ou le coton. A titre d'exemple, le café procure au Burundi les deux-tiers de ses recettes d'exportation.

Le chef de l'ONU se félicite des pourparlers de haut niveau entre les deux Corée



Le Secrétaire général Ban Ki-moon,
Photo ONU/Mark Garten

4 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, s'est félicité samedi des pourparlers politiques de haut niveau qui ont eu lieu entre la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée (RPDC) en marge de la cérémonie de clôture des Jeux asiatiques à Incheon.

« Il est encourageant de constater que les deux parties ont convenu de tenir une autre série de pourparlers de haut niveau bientôt », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

« Comme le Secrétaire général l'a souligné à maintes reprises, le dialogue est la seule façon de résoudre les questions en suspens. Il réitère son espoir que les parties concernées continueront à créer une dynamique positive à l'égard d'une péninsule coréenne pacifique et dénucléarisée », a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité condamne le meurtre d'un otage britannique par l'EIIL



4 octobre - Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné vendredi soir le meurtre "lâche et odieux" d'un travailleur humanitaire britannique, Alan Henning, par l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL).

« Ce crime est un rappel tragique des dangers croissants auxquels sont confrontés chaque jour le personnel humanitaire bénévole en Syrie. Il démontre aussi une fois de plus la brutalité de l'EIIL, qui est responsable de milliers d'abus contre les peuples syrien et irakien », a dit le Conseil dans un communiqué de presse.

Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur profonde sympathie et présenté leurs condoléances à la famille de la victime, au gouvernement du Royaume-Uni, ainsi qu'aux familles de toutes les victimes de l'EIIL.

« Les membres du Conseil de sécurité ont souligné à nouveau que l'EIIL doit être vaincue et que l'intolérance, la violence et la haine qu'il épouse doivent être éradiquées. Les membres du Conseil ont également souligné que ces actes de barbarie

perpétrés par l'EIIL ne les intimident pas, mais au contraire renforcent leur détermination », ajoute le communiqué de presse.

Les membres du Conseil de sécurité ont demandé la libération immédiate et sans conditions de tous les otages retenus par l'EIIL, le Front Al-Nosra et tous les autres groupes associés à Al-Qaïda.

Syrie : le Conseil de sécurité condamne un double attentat contre une école à Homs



Deux filles scolarisées dans une école soutenue par l'UNICEF à Homs en Syrie.
Photo: UNICEF/Shehzad Noorani

4 octobre - Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné vendredi soir dans les termes les plus forts un double attentat à la bombe contre un complexe scolaire à Homs, en Syrie, le 1er octobre, qui a fait plus de 50 morts et des dizaines de blessés, en grande majorité des enfants.

Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil ont exprimé leur profonde sympathie et présenté leurs condoléances aux familles des victimes “de cet acte odieux”, ainsi qu’au peuple de Syrie. Ils ont souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

“Les membres du Conseil de sécurité ont rappelé que les attaques contre des écoles et des écoliers constituent une violation grave du droit humanitaire international”, ajoute le communiqué de presse.

Ils ont souligné qu’il fallait mettre fin à l’impunité pour les violations du droit humanitaire international et les violations des droits de l’homme. Ils ont appelé à traduire en justice les responsables de ces violations en Syrie.